Recueil Dalloz

hebdomadaire
 187° année
 4 août 2011
 n° 29 / 7478°
 pages 1961 à 2024

CHRONIQUE / Responsabilité civile De quelques réflexions sur la responsabilité collective > François Rousseau

ÉDITO

1961 Le droit des contrats à l'Assemblée nationale : du grand n'importe quoi !, Félix Rome

ACTUALITÉS

1965 Place de marché en ligne : conditions de responsabilité

1976 QPC: encadrement des observations en intervention

POINT DE VUE

1981 Les méthodes de la Commission européenne : à quoi sert-il de convaincre quand on a déjà contraint?, Hélène Claret, Geneviève Pignarre et Groupe de travail du CDPPOC

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1990 Chronique: Le crédit renouvelable va-t-il devenir responsable?, Véronique Legrand
- 1995 Panorama: Droit des mineurs, Philippe Bonfils et Adeline Gouttenoire
- 2005 Notes: Point de recel en participation aux acquêts, note sous Civ. 1^{re}, 4 mai 2011, Laurence Mauger-Vielpeau
- 2008 Escroquerie par stratagème, note sous Crim. 1er juin 2011, Jérôme Lasserre Capdeville
- 2012 La protection de la vie privée d'un mineur en situation difficile confrontée à la liberté d'expression, note sous CE 16 mars 2011, Mustapha Afroukh
- 2016 Quand la Cour de cassation fait obstacle à l'adoption plénière des enfants d'Haïti, note sous Cass., avis, 4 avr. 2011, Philippe Guez
- Report judiciaire de la dissolution de la communauté à une date antérieure à l'ordonnance de non-conciliation, note sous Civ. 1^{re}, 18 mai 2011, Eloi Buat-Ménard

ENTRETIEN

2024 Kami Haeri - Le UK Bribery Act: un nouvel instrument juridique de souveraineté



321129

Recueil

31/35, rue Froidevaux 75685 PARIS CEDEX 14 Tél. (Rédaction) 0140645366 Fax 0140645466 www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL. DIRECTEUR DE LA PUBLICATION, RENAUD LEFEBVRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER Denis MAZEAUD, Philippe MERLE et Charles VALLEE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition.

REDACTION

DIRECTION

Alain LIENHARD (\$403) Rédacteur en chef Inès GALLMEISTER (5356) Rédactrice en chef adjointe

REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370) · CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET Commerce électronique: Cédric MANARA

Concurrence - Distribution: Eric CHEVRIER Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUOUET Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU Société et marché financier: Alain LIENHARD

• EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction: Françoise ARRIAGADA (5363) Katy PERCHEREAU (5366)

Secrétaire d'édition: Patricia PRIN (5284) Maquettiste - Graphiste: Patrick VERDON (5448)

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Mélanie WONG Abonnements: Yvette NAY

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN Abonnements: ventes@dalloz.fr Tél: 0820 800 017 - Fax: 0140648992 Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement; France: 385 € HT (393,09 € TTC)

Etranger: 451 € HT (460,47 € TTC) Prix au numéro: 18,38 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1012 T 82206

JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

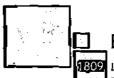
53101 Mayenne cedex Dépôt légal - Août 2011

Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 € Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14t RCS Paris 572 195 550 Siret 572 195 550 00098 Code APE 5811Z TVA FR 69 572 195 550 Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient un encart ieté « Cahiers de Conseil constitutionnel »

SOMMAIRE



ÉDITO par Félix Rome

Le droit des contrats à l'Assemblée nationale : du grand n'importe quoi !



1964

DROIT DES AFFAIRES

Contrat d'affaires

Assurance-transport: modernisation de la réglementation

Commerce électronique

Place de marché en ligne: conditions de responsabilité, CJUE 12 juill. 2011

Entreprise en difficulté

Relèvement d'interdiction de diriger: application dans le temps, Com. 12 juill. 2011 Recours-nullité: méconnaissance du principe de loyauté des débats, Com. 12 juill. 2011

Fonds de commerce et commerçants Plafonnement du loyer: non-renvoi de la QPC,

Civ. 3°, 13 juill. 2011

Société et marché financier

Autorisation des garanties: exclusion des engagements personnels, Com. 12 juill. 2011 Enquête de l'AMF: non-renvoi d'une QPC sur les droits de la défense, Com. 12 juill. 2011



DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Substitution de l'ONIAM à l'assureur: pénalité encourue, Civ. 1ª, 7 juill. 2011

Famille-Personne-Succession

Testament authentique: appréciation des conditions de validité, Civ. 1^{rg}, 29 juin 2011 Prestation compensatoire: constitutionnalité de l'attribution d'un bien

Déclaration de nationalité française: preuve de la filiation, Civ. 1º, 6 juill. 2011 [2 arrêts] Recel successoral: dissimulation de fonds par l'usufruitier universel, Civ. 14, 29 juin 2011

Paiement de la prestation compensatoire: délai de grâce, Civ. 1ª, 29 juin 2011 Donation entre vifs: formes de l'acceptation,

Civ. 1^e, 29 juin 2011 Partage de l'indivision : demande formée par le liquidateur d'un indivisaire, Civ. 1*, 29 juin 2011



DROIT IMMOBILIER

Bàil

SAFER: notification de la décision de préemption, Civ. 3*, 29 juin 2011 Bail rural: QPC sur le preneur en âge de prendre sa retraite, Civ. 3º, 13 juill. 2011 Bail rural à long terme: preneur en âge de prendre sa retraite, Civ. 3*, 13 juill. 2011

Construction-Urbanisme

Construction de maison individuelle: ordre public de protection, Civ. 3º, 6 juill. 2011 Copropriété

Carence du syndic: pouvoirs du juge statuant en matière de référé, Civ. 3º, 6 juill. 2011

Expropriation

Procédure d'expropriation: égalité des armes, Civ. 3°, 6 juill. 2011



1972 DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Droit d'appel du mis en examen: constitutionnalité sous réserve Visites et saisies domiciliaires: constitutionnalité du nouveau régime Création d'un fichier de gestion des détenus



DROIT PUBLIC

Droit administratif

Subventions aux services d'eau: inconstitutionnalité du régime Centres d'orientation scolaire: constitutionnalité du dispositif Fonctionnaire détaché: non-renvoi d'une QPC sur les indemnités, Soc. 11 juill. 2011 Loi « immigration » du 16 juin 2011: premiers décrets d'application Droit constitutionnel

QPC: motivation du défaut de conformité învoquée, Crim. 21 juin 2011 QPC: encadrement des observations en intervention

Environnement

Energies renouvelables: décret d'application de la loi Grenelle II

Santé publique

Soins psychiatriques: deux décrets d'application de la loi du 5 juillet 2011



DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Durée du travail: temps minimal de repos, Soc. 29 juin 2011

Harcèlement moral: nullité de plein droit du licenciement de la victime, Soc. 29 juin 2011 Harcèlement moral et sexuel: abstention fautive de l'employeur, Soc. 29 juin 2011 Congés fractionnés: avis des déléqués du personnel, Soc. 29 juin 2011



PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Rétractation d'une ordonnance sur requête : compétence, Civ. 2º, 23 juin 2011 Répartition des contentieux: adoption en nouvelle lecture par les députés



Les méthodes de la Commission européenne : à quoi sert-il de convaincre quand on a déjà contraint ? par Hélène Claret, Geneviève Pignarre et Groupe de travail du CDPPOC



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

1983

De quelques réflexions sur la responsabilité collective par François Rousseau

1990

Le crédit renouvelable va-t-il devenir responsable ? par Véronique Legrand

PANORAMA

1995

Droit des mineurs juin 2010 - juin 2011 par Philippe Bonfils et Adeline Gouttenoire

NOTES

2005

Point de recel en participation aux acquêts, note sous Civ. 1º, 4 mai 2011 par Laurence Mauger-Vielpeau

2008

Escroquerie par stratagème, note sous Crim. 1er juin 2011 par Jérôme Lasserre Capdeville

2012

La protection de la vie privée d'un mineur en situation difficile confrontée à la liberté d'expression, note sous CE 16 mars 2011 par Mustapha Afroukh

2016

Quand la Cour de cassation fait obstacle à l'adoption plénière des enfants d'Haiti, note sous Cassi, avis, 4 avr. 2011

par Philippe Guez

2019

Report judiciaire de la dissolution de la communauté à une date antérieure à l'ordonnance de non-conciliation, note sous Civ. 1^{rs}, 18 mai 2011 par Eloi Buat-Ménard



ENTRETIEN

2024

Kami Haeri

Le UK Bribery Act : un nouvel instrument juridique de souveraineté

Le prochain numéro de la Revue paraîtra le 8 septembre 2011

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au Recueil Dalloz, donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) soit à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), soit à Inès Gallmeister (i.gallmeister@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du Recueil Dalloz, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes: pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).